

Date de réception

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



N° d'enregistrement

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Dossier complet le

23/09/2013	01/10/2013		F-042-13-C-0077
	1. Intitulé du pr	ojet	
A35 - Restructuration de la plate-forme	douanière de Saint Louis d	dans le département	du Haut-Rhin
	ification du maître d'ouvra	ge ou du pétitionnair	e
2.1 Personne physique		250	
Nom	Prénom		
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	DREAL Alsace		
Nom, prénom et qualité de la personne			
habilitée à représenter la personne morale	Monsieur Marc HOELTZ	EL - Directeur	
RCS / SIRET 1 3 0 0 1 0 1 7	9 6 0 0 0 1 4	Forme juridique	7171
Joigne	z à votre demande l'anı	nexe obligatoire n°	1
3. Rubrique(s) applicable(s) du tablea	u des seuils et critères anne limensionnement correspo		2 du code de l'environnement et
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du p	rojet au regard des s	euils et critères de la rubrique
6° b)	Modification ou extension compris échangeurs	n non substantielle d'	autoroutes et voies rapides, y
	4. Caractéristiques génér	ales du projet	
Doivent être annexées au présent formu 4.1 Nature du projet	laire les pièces énoncées	à la rubrique 8.1 du fo	ormulaire
Amélioration de la circulation et du stati de Saint Louis, aire existant depuis 198		ls (PL) sur la plate-fo	rme douanière (PFD)

4.2 Objectifs du projet

- Organiser les circulations et les flux PL,
- Optimiser les capacités de stationnement,
- Sécuriser le stationnement des PL sur la plate-forme douanière ainsi que sur l'autoroute A35 en approche de la frontière franco-suisse,
- Garantir un niveau d'hygiène acceptable,
- Prendre en compte les besoins liés aux missions de contrôle et de paiement de la redevance poids lourds (RPLP),
- Garantir l'accès des secours à la plate-forme douanière,
- Garantir un niveau de service pour les usagers, les riverains et les personnels.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- Améliorer l'accès à la plate-forme douanière aux PL (3000PL/j) en séparant les flux de PL en transit/vide de ceux devant dédouaner et aux services de secours,
- Restructurer et remettre en état le parking PL (avec création de places de parking pour les transports de matières dangereuses (TMD),
- Mise en place d'un système de gestion des places de parking,
- Démolition et reconstruction d'aubettes pour faciliter les formalités douanières et le paiement de la RPLP,
- Mise aux normes des équipements d'assainissement, d'éclairage, des bornes incendie, etc...
- Construction de sanitaires,

La durée des travaux est estimée à un an environ.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Exploitation et entretien de l'aire par la DIR-Est,

Gestion des places de stationnement

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative décision de l'autorité administrative dossier(s) d'autorisation(s).	r ative(s) d'autorisation le projet a ve de l'Etat compétente en m	-t-il été ou sei atière d'envi	r a-t-il soumis ronnement d	? devra être	jointe au(x)
Déclaration de projet (si une étude d	d'impact est demandée).				
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure		rempli			
Déclaration de projet (si une étude d'	impact est demandée)				
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	jet et superficie globale (assiette) d	e l'opération -	préciser les u	nités de me	sure utilisées
	rs caractéristiques		15 ha	Valeur	
Ancienne plate forme douanière exis Future plate forme douanière restruc			15 ha		
4.6 Localisation du projet					
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long7 ° _	33' _44 "	Lat. <u>47</u> °_	34'39."
Commune de Saint Louis dans le Haut-Rhin	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées :	Long°_		Lat ° _	_ ' _ "
 4.7 S'agit-il d'une modification/extensio 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet o 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été au 4.8 Le projet s'inscrit-il dans un program Si oui, de quels projets se compose le 	uvrage a-t-il fait l'objet d'une étu itorisé ? me de travaux ?		?	Oui X	Non X
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,					

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. S	ensibil	ité env	rironnementale de la zone d'implantation envisagée						
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?									
 Parkings PL et VL, Bâtiments (Douanes, Police de l'Air et des Frontières, Transitaires, restaurant, sanitaires), Bretelles autoroutières, Bassins de récupération des eaux. 									
Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?									
PLU de Saint Louis approuvé le 20/01/2011 Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet									
Pour les rubriques 33° à 37°, le environnementale ?	ou les	docun	ments ont-ils fait l'objet d'une évaluation Oui No	on					
Complétez le tableau suivant,	5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée : Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact								
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?						
Le projet se situe-t-il : dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?						
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de	Oui		Lequel/Laquelle ?						
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	Oui	X	Lequel/Laquelle ?						
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne?	Oui	X	Lequel/Laquelle ?						

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou		X	
approuvé? dans un site ou sur des sols pollués?	X		La plate-forme douanière (PFD) de Saint Louis a été construite sur d'anciennes gravières remblayées par des matériaux divers composés en partie de déchets hospitaliers ou issus de la chimie bâloise et de mâchefers d'incinération des ordures ménagères de la ville de Bâle. Toutefois, les seuils réglementaires relatifs à la pollution ne sont pas dépassés
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		X	
dans un site inscrit ou classé ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	X		ZSC - FR420200 (dir Habitats) secteur alluvial Rhin-Ried-Bruch, Haut-Rhin à 3 km environ, ZPS - FR4211812 (dir Oiseaux) vallée du Rhin d'Artzenheim à Village Neuf à 3 km environ. Les deux sites sont situés au delà de la zone urbaine dense où la plate-forme est implantée.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		\mathbf{x}	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
essources	est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	⅓		 risque industriel: PPI de la société BASF à Huningue établissement classé SEVESO Seuil Haut risque TMD par voies routières, ferroviaires, navigables et par canalisations.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	×		- risque sismique: PFD située en zone 4 (sismicité moyenne)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?			Bruit des moteurs des camions, mais existence d'un mur anti-bruit séparant la PFD des habitations
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	Eclairage public et phare des camions (existant)
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	X		Circulation des véhicules
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Eaux pluviales collectées et déversées dans le milieu naturel après rétention, décantation et traitement. Eaux usées connectées au réseau existant
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		X	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	Aire existante
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		X	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?	
Oui Non X Si oui, décrivez lesquelles :	
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?	
Oui X Non Si oui, décrivez lesquels :	
La PFD a vocation à recevoir des PL circulant entre la Suisse et la France	
7 Anto Continuity (Consultation	
7. Auto-évaluation (facultatif) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact	OU
7. Auto-évaluation (facultatif) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	ou
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. Dans la mesure ou:	ou
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. Dans la mesure ou: - la PFD existe depuis 1989,	ou
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. Dans la mesure ou: - la PFD existe depuis 1989, _ il s'agit uniquement d'améliorer et réorganiser la plate forme existante, - aucune extension n'est envisagée,	OU
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. Dans la mesure ou: - la PFD existe depuis 1989, _ il s'agit uniquement d'améliorer et réorganiser la plate forme existante,	ou
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. Dans la mesure ou: - la PFD existe depuis 1989, _ il s'agit uniquement d'améliorer et réorganiser la plate forme existante, - aucune extension n'est envisagée, - la plate-forme est essentiellement composée de chaussées revêtues,	OU
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. Dans la mesure ou: - la PFD existe depuis 1989, _ il s'agit uniquement d'améliorer et réorganiser la plate forme existante, - aucune extension n'est envisagée, - la plate-forme est essentiellement composée de chaussées revêtues, - il n'y a pas d'augmentation de la superficie,	OU
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. Dans la mesure ou: - la PFD existe depuis 1989, _ il s'agit uniquement d'améliorer et réorganiser la plate forme existante, - aucune extension n'est envisagée, - la plate-forme est essentiellement composée de chaussées revêtues, - il n'y a pas d'augmentation de la superficie,	OU
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. Dans la mesure ou: - la PFD existe depuis 1989, _ il s'agit uniquement d'améliorer et réorganiser la plate forme existante, - aucune extension n'est envisagée, - la plate-forme est essentiellement composée de chaussées revêtues, - il n'y a pas d'augmentation de la superficie,	OU
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. Dans la mesure ou: - la PFD existe depuis 1989, _ il s'agit uniquement d'améliorer et réorganiser la plate forme existante, - aucune extension n'est envisagée, - la plate-forme est essentiellement composée de chaussées revêtues, - il n'y a pas d'augmentation de la superficie,	OU
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. Dans la mesure ou: - la PFD existe depuis 1989, _ il s'agit uniquement d'améliorer et réorganiser la plate forme existante, - aucune extension n'est envisagée, - la plate-forme est essentiellement composée de chaussées revêtues, - il n'y a pas d'augmentation de la superficie,	OU
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. Dans la mesure ou: - la PFD existe depuis 1989, _ il s'agit uniquement d'améliorer et réorganiser la plate forme existante, - aucune extension n'est envisagée, - la plate-forme est essentiellement composée de chaussées revêtues, - il n'y a pas d'augmentation de la superficie,	OU
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. Dans la mesure ou: - la PFD existe depuis 1989, _ il s'agit uniquement d'améliorer et réorganiser la plate forme existante, - aucune extension n'est envisagée, - la plate-forme est essentiellement composée de chaussées revêtues, - il n'y a pas d'augmentation de la superficie,	OU

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	x
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

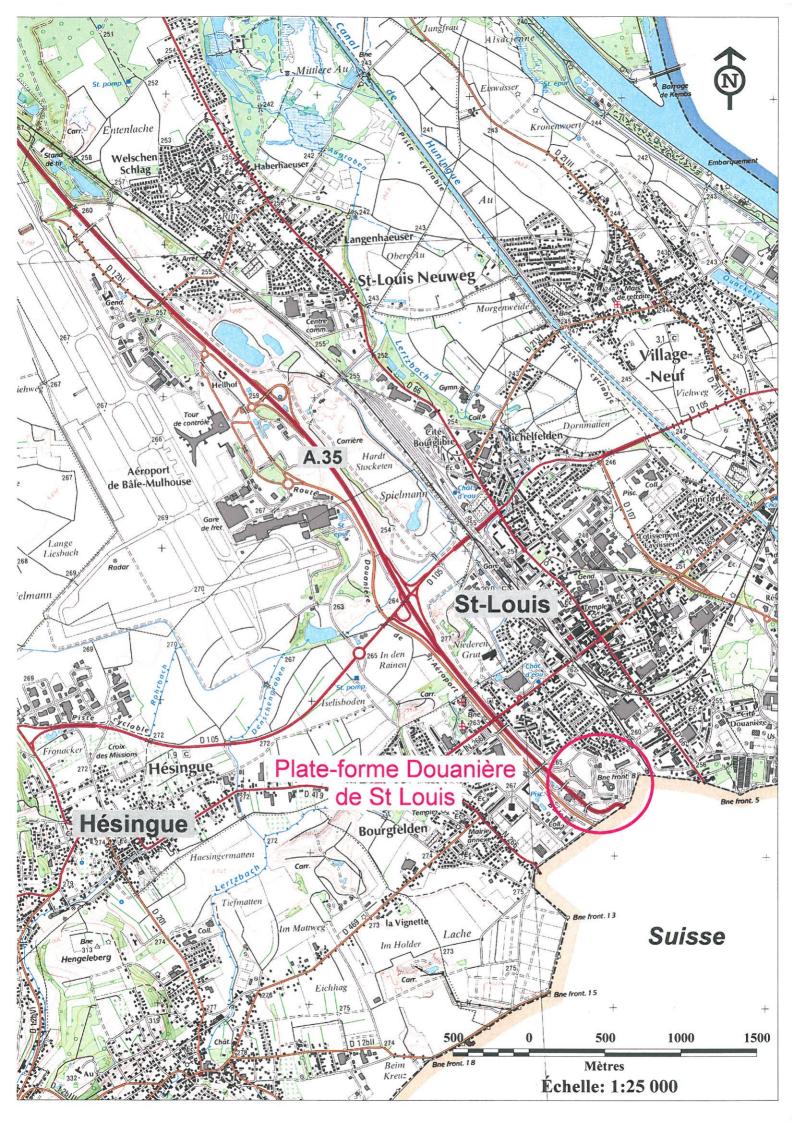
Etude des potentialités faune-flore et pré-évaluation d'incidences Natura 2000

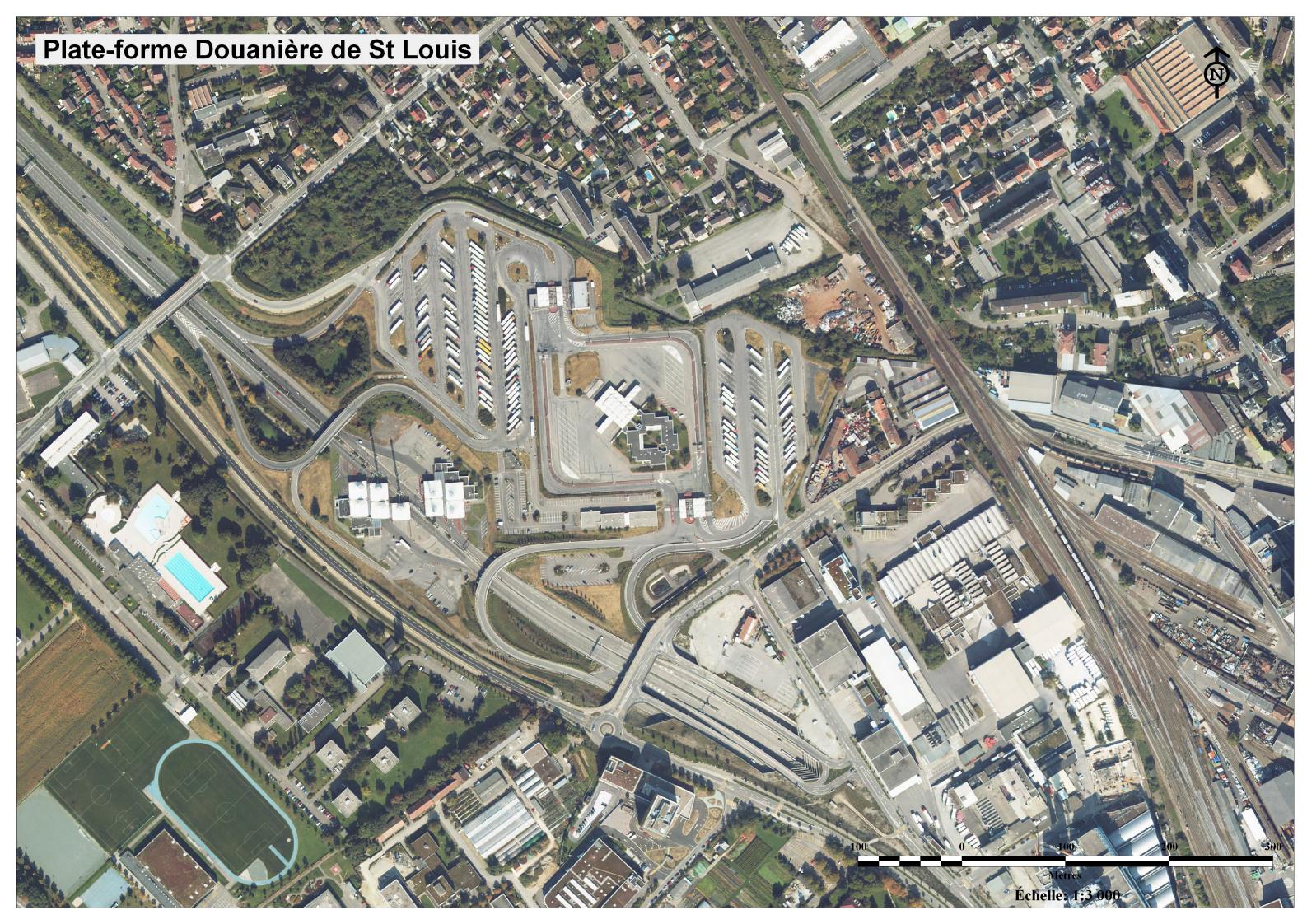
9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à Strasbourg le, 19 SEP. 2013

Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et du Logement et du Logement de Marc Hoeltzel





PHOTOS DE LA PLATE-FORME DOUANIERE DE SAINT LOUIS







A35 - Plate-forme douanière de Saint Louis Enveloppe du projet





